

COMMUNE DE PETTONVILLE

1, rue de la Mairie

54120 PETTONVILLE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 09 octobre 2020

1. Renouvellement de la convention viabilité hivernale

Cette convention a pour objet d'établir une meilleure coordination des interventions entre les communes et le Département afin d'accélérer les désenclavements attendus par les riverains, lors d'importantes chutes de neige.

Elle aura une durée d'un an à compter de l'hiver 2020-2021.

Le conseil autorise le Maire à signer ladite convention.

2. Répartition de la vente du bâtiment du SIVOM des Vallées du Cristal.

Monsieur le Maire informe le conseil que le SIVOM des Vallées du Cristal a vendu en date du 28 juillet 2020, le bâtiment situé au 9, rue Humbépaire à Baccarat.

Par délibération du 23 juillet 2020, le comité syndical a réparti le montant de la vente à attribuer à chaque commune.

Le conseil municipal approuve le montant de 1 034.20 euros attribué à la commune.

3. Réfection de la toiture de la mairie.

Monsieur le Maire présente les devis concernant la réfection de la toiture de la mairie.

A cet effet, des subventions seront sollicitées (DETR, sénat,..)

4. Sectorisation des écoles d'Azerailles et de Mignéville pour la rentrée 2021-2022

Suite à la rencontre avec l'inspecteur d'académie, les élèves du primaires devraient fréquenter l'école de Mignéville à la rentrée 2021-2022.

5. Tarifs de location de la salle communale.

Le Conseil décide de maintenir les tarifs de location de la salle communale.

- Précise que pour les associations, la location sera offerte.

- Lors d'une location, pour les usagers extérieurs, il sera demandé 20 euros pour l'enlèvement des ordures ménagères

6. Abonnement à autopartage

Le conseil autorise le Maire à souscrire un abonnement pour l'utilisation de la voiture.

Cet abonnement est de 10 euros par mois, pour une durée d'utilisation de 20 heures.

7. Réalisation d'un terrain de pétanque

Le conseil autorise Monsieur VINTER Arnaud à réaliser un terrain de pétanque au 5, Grande rue, sur le domaine public.

- Précise que ce terrain sera mis à disposition des habitants.

8. Divers

Le conseil décide l'enlèvement des blocs de pierre situés sur le domaine public, Grande Rue.

Fait à Pettonville le 09/10/2020
de Maire

